



**Le chef de la délégation égyptienne..
La Déclaration de Charm El Cheikh est le point d'orgue de
l'action internationale commune**

Le général Amr Adel L'Egypte est soucieuse d'adopter un plan fixe pour contrecarrer la corruption

Dans son allocution prononcée à la séance inaugurale en sa qualité de chef de la délégation égyptienne, le général Amr Adel vice président de l'Autorité de contrôle administratif, a mis l'accent sur la nécessité de promouvoir les mesures anticorruption, pour se relever des conséquences dues à la crise de divulgation du coronavirus.

Messieurs les chefs des délégations des Etats parties à la Convention de l'ONU contre la corruption.

Madame Ghada Wali, dirigeante exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Messieurs les membres du bureau de la neuvième session.

Mesdames et messieurs.

J'adresse, au commencement, mes félicitations sincères à son excellence le ministre Hassan Abdel Shafi Ahmad président de l'Autorité de contrôle administratif pour son élection à la tête de la neuvième session de la Conférence des Etats parties à la Convention de l'ONU contre la corruption, je lui souhaite tout le succès à l'avenir.

Mes vifs remerciements et estime vont également à son excellence le dr. Hareb Saïd Al 'Amimi chef du cabinet comptable aux Emirats Arabes Unis pour avoir présidé la huitième session de la Conférence.

Permettez-moi de souhaiter en le nom de l'Egypte commandement et peuple la bienvenue aux participants à la Conférence tenue sur son sol, et la présence de cette constellation de hauts responsables et experts internationaux qui se sont montrés soucieux de participer aux travaux de la Conférence dans l'espoir de réaliser des résultats positifs qui puissent satisfaire aux ambitions de nos peuples dans la promotion des actions anticorruption.

Honorable assistance...

Depuis son adhésion à la Convention des Nations Unies contre la corruption en 2005, l'Egypte s'est montrée soucieuse d'adopter un plan fixe se reposant sur le développement continu de ses efforts et le renforcement de l'action internationale pour se conformer à la Convention. Cela est évident dans les rapports de revue des deux sessions première et deuxième où une gamme de mesures était mise en vigueur dont:

En ce qui concerne les législations relatives à

En ce qui concerne les législations relatives à la lutte contre la corruption, la constitution de la République Arabe d'Egypte a été promulguée en 2014 contenant l'engagement de l'Etat à combattre la corruption et affirmant l'indépendance des systèmes de contrôle sur le plan technique, financier et administratif. Au cours de la même année, la loi luttant contre le blanchiment des fonds et la dissimulation des crimes, a été promulguée obligeant toutes les autorités concernées de prévenir contre les crimes suspects de blanchiment de fonds

la lutte contre la corruption, la constitution de la République Arabe d'Egypte a été promulguée en 2014 contenant l'engagement de l'Etat à combattre la corruption et affirmant l'indépendance des systèmes de contrôle sur le plan technique, financier et administratif. Au cours de la même année, la loi luttant contre le blanchiment des fonds et la dissimulation des crimes, a été promulguée obligeant toutes les autorités concernées de prévenir contre les crimes suspects de blanchiment de fonds.

En 2017 la loi portant sur les attributions de l'Autorité de contrôle a été élargie pour inclure la lutte contre le crime organisé, le blanchiment des fonds, le gain illicite et l'abus de confiance, sans pour autant oublier la création de l'Académie nationale contre la corruption comme la première de formation spécialisée à l'échelon tant continental que régional et ce, afin de promouvoir la sensibilisation, renforcer le potentiel, la coopération internationale aussi bien que l'échange des expertises susceptibles d'extirper la corruption.

La loi pénale de 2018 a été amendée pour ajouter l'incrimination de l'acceptation des pots par les agents des institutions internationales publiques pour se conformer aux résolutions de la cinquième session de la Conférence tenue à Panama.

En 2018, a été également promulguée la loi portant sur les contrats publics pour se conformer

aux critères internationaux et l'article 9 de la Convention; dans le même contexte, l'Egypte met en place un projet ambitieux de numérisation pour automatiser les systèmes de toutes les autorités gouvernementales en vue de faciliter les services offerts aux citoyens, outre l'adoption d'un système de technologie informatique à la juridiction pénale et civile.

Conformément à l'article cinq de la Convention, la stratégie nationale contre la corruption a été mise en place en deux étapes dont la première en 2014-2018 et la deuxième en 2019-2022 avec la participation du secteur privé et les organisations de la société civile en vertu de la Déclaration de Marrakech au Maroc.

Les résultats du suivi de la deuxième étape ont révélé la réalisation de 85 pour cent des objectifs escomptés en dépit des circonstances difficiles par lesquelles passe le monde entier suite la divulgation du coronavirus. L'Egypte, soucieuse de mettre en œuvre le principe de la transparence, a publié le rapport de revue.

Honorable assistance..

La Déclaration politique adoptée à la session extraordinaire de l'Assemblée générale en juin 2021, constitue un instrument international pour contrecarrer la corruption, l'Egypte a adopté le projet de résolution procédurale pour suivre sa mise à exécution et nous appelons les pays à l'ap-

La crise du Covid 19 et les défis sociaux et économiques y résultant, ont démontré le besoin pressant d'une coopération internationale afin de renforcer et promouvoir les mesures susceptibles de parer à la corruption en temps des crises et de s'en relever.

prouver.

Monsieur le président...

La crise du Covid 19 et les défis sociaux et économiques y résultant, ont démontré le besoin pressant d'une coopération internationale afin de renforcer et promouvoir les mesures susceptibles de parer à la corruption en temps des crises et de s'en relever. D'où la Déclaration de Charm El Cheikh présentée par l'Egypte comme point d'orgue d'une action internationale commune. J'invite tous les Etats parties à adopter cette Déclaration véhément qui assure notre partenariat et coopération internationaux.

Pour conclure, j'adresse mes remerciements à tous les membres du secrétariat de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime pour le soutien technique et l'harmonisation efficace fournis à l'Egypte pour accueillir la neuvième session de la Conférence des Etats parties à Charm El cheikh; l'Egypte exprime sa totale confiance en votre personne et le bureau de la Conférence pour la gestion du système du fonctionnement des travaux lors de la session, afin d'activer la mise en vigueur de la Convention et œuvrer à la promotion de la coopération tant régionale qu'internationale pour contrecarrer la corruption.

Que la paix et la miséricorde d'Allah soient sur vous.

